



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-111230>

Département(s) de publication : **20B**

Annonce n° **25-111230**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-93781

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté communes Castagniccia Casinca

Correspondant : M. Antoine POLI, Président

Adresse : ROUTE DU STADE PETRAOLO, 20215 Vescovato

Coordonnées :

Téléphone : 0495306109

Courriel : Contact@cccc.corisca

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'assainissement sur le territoire d'Ampugnani

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : SARL SANTOS MACONNERIE GENERALE

Adresse : 2 Hameau de Querceto, 20237 Casabianca

Montant (H.T.) : 68000 euros

Montant maximum annuel :

Sous-traitance : Non

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 29/09/2025

Nombre total d'offres reçues : 1

Autres informations : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/10/2025